

Pour aller plus loin

ASSOCIATIONS

Le 2^{ème} Observatoire, Institut romand de recherche et formation sur les questions de genre, notamment sur le harcèlement sexuel dans l'espace public

DécadréE, institut pour l'égalité dans les médias, la publicité et la langue

Eyesup, association de lutte contre le harcèlement sexuel en Suisse romande

MILLE SEPT SANS, association de lutte contre le harcèlement de rue

Viol-Secours, association féministe de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

We Can Dance it, association de promotion de l'égalité, de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans le milieu culturel, l'espace public et le monde de la nuit

En France: **Consentis**, association pour la promotion d'une culture du consentement et lutte contre les violences sexuelles dans les lieux festifs

OUTILS

Diversity Roadmap, initiative pour favoriser la diversité et l'égalité dans les lieux de fête

Stand Up, programme de formation de lutte contre le harcèlement de rue

Charte « Label nuit », charte pour améliorer la qualité de la vie nocturne et des milieux festifs

Outil de signalement des cas de harcèlement de rue, Ville de Lausanne

Outil de signalement de l'application « Genève en Poche », Ville de Genève

Kit de prévention du harcèlement sexuel au travail, CSDE, 2020

« Du sexisme ordinaire aux violences sexuelles: repérer pour agir. Guide à l'intention des professionnel-le-s », Collectif, 2019

Boîte à outils du plan d'action Objectif zéro sexisme dans ma ville de la Ville de Genève

En Belgique: **SACHA**, plan de lutte contre violences sexistes et sexuelles pour les milieux festifs

ENQUÊTES

Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne, IDIAP et Ville de Lausanne, 2016

Rapport de recherche « Harcèlement de rue en ville de Fribourg », Haute école de travail social Fribourg et Ville de Fribourg, 2019

Enquête « Genève, une ville égalitaire? Les pratiques des femmes dans les espaces public », Université de Genève et Ville de Genève, 2020

Diagnostic local de sécurité 2020, mesure quantitative de la problématique du harcèlement de rue, Canton de Genève, 2020

CONSULTEZ CES RESSOURCES EN LIGNE:



Pistes et recommandations à destination des organisateurs et organisatrices de manifestations

Sexisme et harcèlement sexuel: de quoi parle-t-on ?

Le sexisme est défini comme un ensemble d'idées, de croyances, d'attitudes ou de comportements basés sur des conceptions stéréotypées des sexes qui présuppose la supériorité de la catégorie du masculin sur le féminin. Il est l'expression d'un rapport de pouvoir et constitue une des sources des violences envers les femmes et les personnes LGBTIQ+. **Le sexisme est une discrimination** interdite par la loi (Constitution Fédérale, art 8).

Le harcèlement sexuel est une des expressions du sexisme. Il peut prendre des formes très diverses allant du sexisme dit « ordinaire » jusqu'aux violences sexuelles. Regards, blagues ou remarques déplacées, insultes, menaces, attouchements, agressions sexuelles ou encore viols : certains de ces comportements sont banalisés alors que d'autres tombent sous le coup de la loi et sont pénalement répréhensibles.

Ces actes peuvent non seulement **se produire dans la sphère privée, mais aussi dans l'espace public** et notamment dans le cadre de manifestations. En Suisse romande, plusieurs enquêtes ont établi qu'environ 70% des femmes entre 15 et 34 ans sont la cible de harcèlement sexuel dans l'espace public. Les personnes LGBTIQ+ sont également régulièrement ciblées.

Avec quelles conséquences ?

Les conséquences du sexisme et du harcèlement sexuel pour les personnes qui en sont la cible **sont multiples**, et touchent notamment leur santé physique et/ou mentale. Il se peut également qu'elles ne se sentent plus bienvenues ou en sécurité sur le lieu de la manifestation et qu'elles cessent de s'y rendre.

Quel rapport avec l'organisation d'une manifestation ?

Les organisateurs et organisatrices de manifestations dans l'espace public (manifestations culturelles, sportives etc.) ont un rôle à jouer. Il est de leur responsabilité de s'assurer que chaque personne, quel que soit son sexe, son orientation sexuelle et/ou affective, son identité ou son expression de genre se sente à l'aise dans la manifestation organisée.

Prévenir le sexisme et le harcèlement sexuel dans les manifestations, c'est **créer les conditions d'un environnement accueillant, sûr et festif pour tout le monde**, que ce soit pour le public, mais également pour toutes les personnes qui y travaillent (comité, bénévoles, artistes, etc.).



Avant la manifestation

Check-list à destination des organisateurs et organisatrices de manifestation.
Les conseils proposés ci-dessous sont inspirés de bonnes pratiques et ne sont pas exhaustifs. Ils peuvent être mis en œuvre progressivement et adaptés en fonction des contextes.



Planification

- Prendre en compte les enjeux d'égalité et de prévention du sexisme au moment de la conception et dans toutes les étapes d'organisation de la manifestation.



Ressources humaines

- Veiller au respect de l'égalité salariale pour le personnel, les artistes, etc. en établissant une grille salariale et en la rendant visible, ou en créant une charte;
- Favoriser l'égalité, la mixité et la diversité au sein des équipes, des bénévoles, des mandataires, etc., tout en veillant à répartir les rôles et tâches sans biais de genre;
- Sensibiliser et former les équipes (sécurité, bar, programmation, nettoyage etc.) sur les enjeux de prévention du sexisme et du harcèlement sexuel.



Programmation

- Veiller à une représentation équilibrée de genre dans la programmation et les différents événements prévus dans le cadre de la manifestation.



Sécurité/prévention

- Etablir un concept de prévention des violences sexistes proactif incluant une communication, des objectifs clairs, une formation pour le personnel et une procédure à suivre en cas de harcèlement, de comportements discriminatoires ou d'agressions;
- Collaborer avec la police, l'entreprise mandatée pour la sécurité de l'événement, ainsi que les associations actives dans la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel pour l'élaboration du concept.



Aménagement

- Prêter une attention particulière à l'aménagement des lieux (éclairage, emplacement et configuration des toilettes, trajets pour rejoindre les transports publics, etc.) pour créer une ambiance sécurisante et inclusive.

Pendant la manifestation



Sensibilisation

- Proposer un dispositif de sensibilisation du public (p.ex. stand, intervenant-e-s);
- Diffuser des informations sur les ressources à disposition en cas de problème (numéros d'urgence, personnel de la manifestation à solliciter, etc.).



Sécurité/prévention

- Assurer une veille active tant de la part du personnel de sécurité que des autres personnes travaillant sur l'événement;
- Prendre en charge de manière adéquate les situations qui l'exigent en suivant les procédures définies à cet effet;
- Informer les personnes concernées des possibilités de signalement (applications, main courante) pour les cas ne relevant pas du cadre pénal.

Après la manifestation



Bilan, évaluation et capitalisation des bonnes pratiques

- Identifier le nombre de situations signalées ou de retours qui ont trait à du harcèlement, du sexisme ou relevant de problématiques liées à l'inclusion. Attention, l'absence de plainte n'est pas toujours synonyme d'absence de problème;
- Interroger l'équipe de sécurité et/ou les bénévoles sur les comportements observés durant la manifestation;
- Faire l'inventaire des mesures mises en œuvre tout au long de l'organisation et durant l'événement;
- Evaluer les mesures qui fonctionnent/à reproduire et celles à améliorer/adapter.



Communication

Veiller à communiquer de façon inclusive, par exemple:

- **à l'écrit:** utiliser des termes et des formulations épicènes (formules neutres, double désignation de la forme féminine et masculine, utilisation des tirets ou points médian, etc.);
- **en images:** illustrer une diversité de personnes (genre, origine, âge, corpulence, etc.), représenter dans la mesure du possible chaque personne sans hiérarchie ni sexualisation, éviter les couleurs et rôles typiquement associés au féminin et au masculin, ne pas justifier les stéréotypes sexistes par l'humour ou la caricature. Au niveau de la signalétique: proposer une signalétique inclusive et non stéréotypée (p.ex. pour les WC ou encore les pictogrammes de la manifestation);

- Développer des messages clés de sensibilisation et de prévention des violences sexistes pour le jour de la manifestation (par exemple affichage au bar ou dans les toilettes, banderoles, etc.).

